

Réf: Dossier 234141

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE GENERALE DE TRAVAUX
BATIMENT-ELECTRICITE ET PLOMBERIE DE LA COTE D'IVOIRE » en
abrégé « EGETEP-CI »

Siège Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
NON LOIN DE LA MAIRIE PRECISEMENT EN FACE DU
CENTRE PILOTE, SECTION: PV ; LOT: 108; ILOT: 55;
PARCELLE: 127, 21 BP 2798 ABIDJAN 21, CEL:05 74 75 26
01/07 07 73 61 30, Lot 108, Ilot 55

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Juil 2023, et enregistrés au CEPICI le 18 Juillet 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE GENERALE DE
TRAVAUX BATIMENT-ELECTRICITE ET PLOMBERIE DE LA
COTE D'IVOIRE » en abrégé « EGETEP-CI »

Objet : Bâtiment, Electricité, Plomberie, Diverses
prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
NON LOIN DE LA MAIRIE PRECISEMENT EN FACE DU
CENTRE PILOTE, SECTION: PV ; LOT: 108; ILOT: 55;
PARCELLE: 127, 21 BP 2798 ABIDJAN 21, CEL:05 74 75 26
01/07 07 73 61 30, Lot 108, Ilot 55

Dirigeant(s) M ADOU ANVO AKA ALEXIS THIERRY
(GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2023-B13-08070 du 21/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53696/GTCA/RC/2023 du 21/07/2023

